



## Votre bilan retraite

Un an après la mise en œuvre de la réforme des retraites, nous vous proposons d'en parler ensemble. Avec le relèvement de l'âge de départ (et la phase progressive pour certaines années de naissance), avez-vous vu dans quelle mesure vous êtes impacté ?

-  À quel âge pourriez-vous partir au plus tôt et pour quel montant ?
-  À quel âge aurez-vous le bénéfice du taux plein et pour quel montant ?
-  Vous vous interrogez sur le rachat éventuel de trimestres ou un départ pour carrière longue ?

Le bilan retraite que nous vous proposons est un outil pour comprendre vos droits acquis et les options possibles :

- Choix de la date de liquidation des droits,
- Rachat de trimestres,
- Intérêt d'un cumul emploi-retraite ou d'une retraite progressive.

### Comment cela se passe concrètement ?

#### VOUS :

Vous nous transmettez votre relevé de carrière tous régimes téléchargeable sur le site de l'assurance retraite.

Vous nous remettez tous les éléments nécessaires (après validation du périmètre de la mission).

#### EMARGENCE :

Nous organisons un rv pour définir vos besoins, vos attentes, la mission.

Nous réalisons l'étude et organisons un rendez-vous de restitution de cette étude.

### PARLONS-EN !



Laëtitia JEANNIN - NALTET  
l.jeannin-naltet@emargence.fr  
01 58 36 17 39



Tarif : à partir de 1 000€ HT